

# LES UNIFORMES DU HACIG

**Conformément à l'homologation N° 00587/L/MINATD/DAP/CES  
du 1<sup>er</sup> Mars 2006 et N° 002770/L/MINATD/DAP/CES du 23  
Novembre 2005.**

## TITRE XV - GRADES : INSIGNES PROMOTIONNELS

### **Article 28 : Définition des symboles et grades**

- **LES BARRES** : représentent la droiture, l'équité et la justice.
- **LES ETOILES** : représentent la discipline, l'honneur dans le travail de la patrie.
- **L'EXAGRAMME** : représente la célérité dans les principes universels et la victoire en matière des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- **LES SEPT ETOILES** : Signifient la victoire en matière des droits de l'homme. Le double de cette valeur, les quatorze étoiles signifie la tempérance en matière des droits de l'homme, le nombre quatorze donne l'addition des chiffres (**un + quatre**) donne cinq ce qui signifie la royauté, la domination et représente les cinq branches du pentagone.

Pour le chiffre sept, nul n'est sans ignorer que le monde a été créé en sept jours, que la semaine dans la bible compte évidemment sept jours et que l'on parle encore des sept cioux. Ce qui constitue la << victoire de la providence >>. Les droits de l'homme sont inéluctablement les droits inhérents à notre nature sans lesquels nous ne pourrions vivre comme des êtres humains. D'où la notion de liberté est un élément existentiel et fondamental. Cela représente l'insigne du << **Haut Commissaire Général** >>.

- **LES QUATRE ETOILES** : signifient le renouvellement des stratégies en matière des droits de l'homme. Le double de cette valeur huit, signifie la résistance, l'opposition à la violation des droits de l'homme et libertés fondamentales. Donc les chiffres huit dans les arcanes constituent la justice, l'équité, l'équilibre en matière des droits de l'homme. Cela représente l'insigne des << **Commissaires des Conseils et des Délégués** >>.
- **Les DEUX ETOILES** : Signifient la dualité donc l'union de nos actions vers le respect des droits de l'homme dans le monde. Le double de cette valeur, la quatre signifie le renouvellement des stratégies en matière des droits de l'homme et libertés individuelles. Ceci constitue les quatre éléments fondamentaux de la nature (terre, eau, feu, air) donc le tétragramme des arcanes et les quatre points cardinaux. Cela représente l'insigne des << **Inspecteurs Généraux** >>.

- **LES TROIS ETOILES** : Signifie la loyauté, l'autorité en matière des droits de l'homme et libertés. Cette valeur trois représente donc les trois roi marges, les trois bergers et la sainte trinité. D'où ce triangle marque la réussite, le succès en matière des droits de l'homme dans le monde. Cela représente l'insigne <<**Des Inspecteurs Spéciaux**>>
- **Une Etoile** : signifie le savoir-faire, la conception en matière des droits de l'homme. Le double de cette valeur signifie la dualité, donc l'union de nos actions vers le respect des droits de l'homme dans le monde. Ceci représente le ying et yang, donc l'énergie qui régit tout l'univers. cela représente l'insigne des **Aspirants et chefs de Brigade d'Intervention** et leurs grades se différencient par des barres.
- **Le <<V>>** signifie la première et la deuxième initiation aux droits de l'homme c'est à dire la focalisation, la canalisation de son potentiel intrinsèque à la sensibilisation et l'intervention en matière des droits de l'homme. Ceci représente l'insigne **des Brigadiers et préposés d'Intervention**.
- **Le cercle** : signifie la matrice pour la fécondation des idées nouvelles en matière des droits de l'homme et libertés fondamentales.

### **CHAPITRE III : LES UNIFORMES (TENUES)**

Le HACIG de part sa grande représentativité sur le plan national et international, revêt d'uniformes d'apparats pour des grandes manifestations, accueils, voyages internationaux et nationaux. Et les tenus camouflées pour les opérations de secours en cas de catastrophes ou de calamité afin de sauver des vies humaines en danger.

### **TITRE XVI : PRESENTATION DES UNIFORMES (TENUES)**

#### **Article 29 : Tenue d'apparat (ensemble veste)**

- Modèle haut commissaire 8 boutons, 2 ventes arrières, 1 poche secrète, épaulette des valeurs intrinsèque (insignes) aux droits de l'homme comme définie par les symboles et insignes. Tissu tergal chevronné, couleurs bleue et blanche qui signifie la paix, l'accueil, le respect et l'honneur en matière des droits fondamentaux comme valeur existentielle suprême. Frappée des insignes et logo HACIG au col.

**Article 30 : Képi** : frappé du logo et insigne du HACIG composé de couleurs blanche au sommet et bleu à la base parsemé de Rameaux au pourtour et frappé des grades pour les cadres supérieures.

**Article 31 : Ensemble camouflé:**

- Haut mousseux doublé, longues manches avec accoudoirs doubles. 5 poches dont une plaquée secrète frappée et insigne particulier du HACIG sur la poche et le bras gauche (tissus drill Américain, couleur Verte)
- **Pantalon** : taille doublé jusqu'aux genoux, 6 poches dont 2 camouflées logo et insigne au ceinturon arrière plaqué du Logo et insigne particulier du HACIG permettant de procéder aux interventions en cas de catastrophes ou de calamités la tenue est verte, ce qui signifie l'apaisement et le soulagement des personnes en détresse et la discipline en matière des droits de l'homme.
- Tenue de couleur noire pour des opérations de secours éventuels
- **Béret** : de couleur noire frappé à droite le logo et insigne du HACIG.
- **Casquette** : couleur verte frappée du logo et insigne du HACIG au front

**TIITRE XVII : LOGO :**

**Article 32 : Logos sont les suivants en détails :**

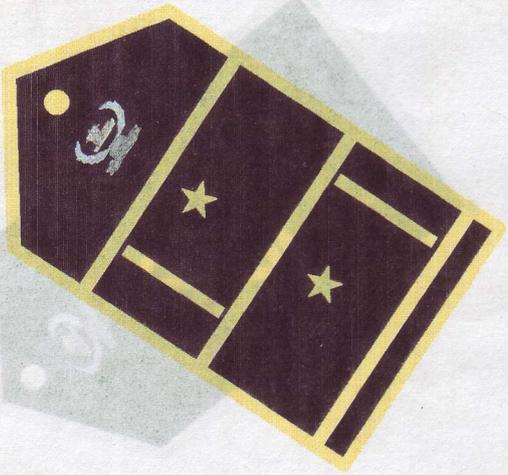
a) LES BRANCHES : représentent la paix dans le monde et sécurité en matière des droits et libertés.

b) LE LION : représente le respect, la royauté et la défense des droits et libertés.

c) LA BALANCE : représente la justice, l'équité, la transparence et l'équilibre en matière des droits et libertés.

d) L'EXAGRAMME : représente la célérité dans les principes universels et la victoire en matière des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

**OFFICIERS SUBALTERNES**

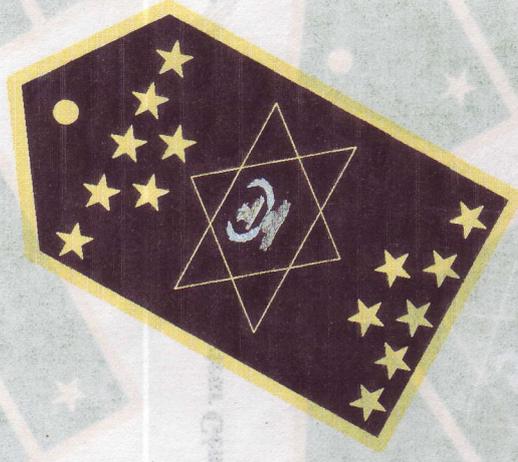


**Aspirants d'Intervention**

**CHAPITRE XXIII**

**LE HAUT COMMISSARIAT D'INTERVENTION  
GENERALE**

**OFFICIER GENERAL**



**Haut Commissaire Général**

**Chef de Brigade d'Intervention**



**SOUS OFFICIER SUPERIEUR**



**Brigadier Principaux**

**Sous-officiers Subalternes**



**Brigadier d'intervention de 2<sup>ème</sup> grade**

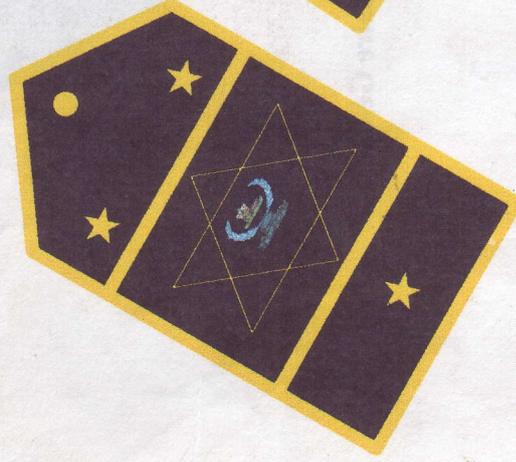


**Brigadiers d'intervention de 1<sup>er</sup> grade**

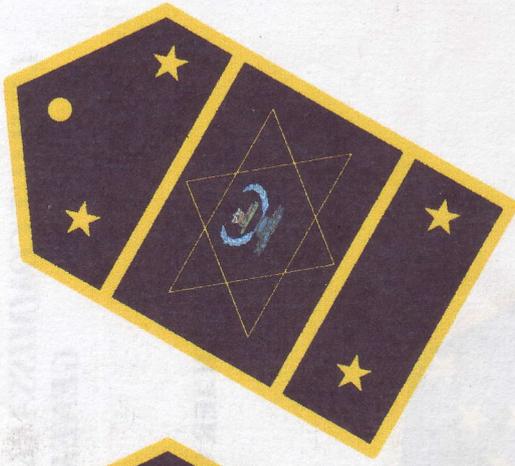
**OFFICIERS SUPERIEURS**



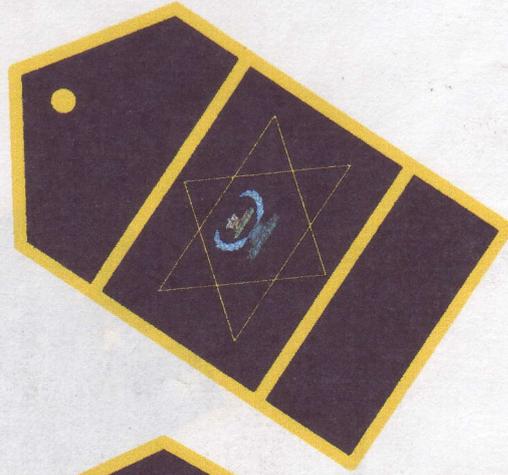
**Commissaire**



**Inspecteurs spéciaux**

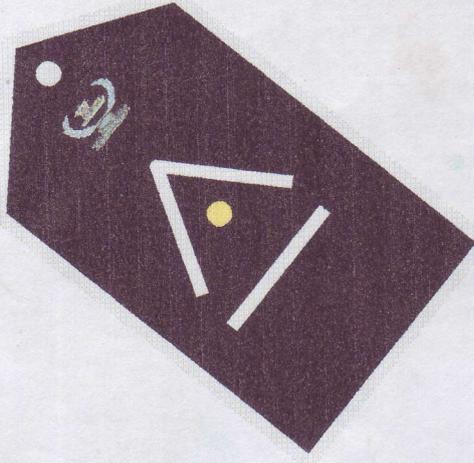


**Inspecteur Général**

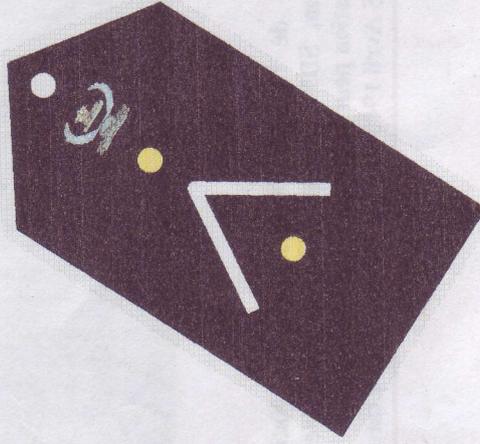


**Jurés Maîtres (Juristes) d'intervention**

**HOMME DE RANG OU DE TROUPE**



**Brigadiers d'intervention**



**Préposés d'intervention**

GRDES  
ENLERS  
CAPITERS  
HACIG



CAPITANE



MAJORE  
GNERAL



COLONEL



LIEUTENANT  
COLONEL



MAJORE  
GNERAL



MAJORE  
D'INTERVENTION



MAJORE  
DE 2EME  
GRADE



MAJORE  
DE 1ER  
GRADE

GRADES  
OFFICIERS  
SUBALTERNES  
HACIG



MAJORE  
D'INTERVENTION  
(ALMATC)



ASSISTANT  
D'INTERVENTION



CHEF DE  
BRIGADE  
D'INTERVENTION



BRIGADIER  
PERSONNEL

GRADES  
SOUS-  
OFFICIERS  
HACIG



BRIGADIER  
D'INTERVENTION  
DE 2EME  
GRADE



BRIGADIER  
D'INTERVENTION  
DE 1ER  
GRADE



SERGEANT  
D'INTERVENTION  
PERSONNEL

GRADES  
HOMMES  
DE RANG  
HACIG



SERGEANT  
D'INTERVENTION  
2EME  
GRADE



SERGEANT  
D'INTERVENTION  
1ER  
GRADE

GRADES  
STAGIAIRES  
HACIG



STAGIAIRE



STAGIAIRE



STAGIAIRE